



## **Modification de la dose d'application et des mélanges en cuve Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégories 3.1 et 3.10**

**Numéro de la demande :** 2016-2964  
**Demande :** Modification de la dose d'application et des mélanges en cuve  
**Produit :** LI 700  
**Numéro d'homologation :** 23026  
**Principes actifs (p.a.) :** Mélange de surfactants  
**Numéro de document de l'ARLA :** 2722975

### **Contexte**

Le produit LI 700 est un surfactant non ionique homologué et destiné à une utilisation dans des mélanges en cuve selon un rapport volumique de 0,5 % volume/volume (v/v) avec des herbicides contenant du glyphosate. Le produit LI 700 est aussi homologué pour être appliqué dans un rapport volumique de 0,25 % v/v avec d'autres herbicides et avec le Défânant Reglone.

### **But de la demande**

La présente demande vise à modifier la concentration du produit LI 700 de sorte qu'elle se situe entre 0,25 et 0,5 % v/v de la solution à pulvériser quand il est mélangé en cuve avec des herbicides contenant du glyphosate et à ajouter l'option de son emploi à une concentration de 0,25 % v/v quand il est mélangé avec le Défânant Stage.

### **Évaluation des propriétés chimiques**

Aucune évaluation n'est requise puisqu'il n'y a eu aucune modification à la formulation du produit.

### **Évaluations sanitaire et environnementales**

Aucune évaluation environnementale ni aucune évaluation sanitaire n'est requise pour la présente demande puisque la seule modification au profil d'emploi a été l'option d'utiliser une dose d'application réduite et d'ajouter un nouveau défânant comme produit possible de mélange en cuve. Il n'y a eu aucun changement aux cultures hôtes, aux méthodes d'application et aux calendriers de traitements.

## **Évaluation de la valeur**

L'option d'utiliser le produit LI 700 en respectant la fourchette de doses d'application inscrites sur l'étiquette permet aux utilisateurs de choisir une dose conformément à la dose d'un surfactant non ionique comme cela est précisé sur l'étiquette de l'herbicide contenant du glyphosate particulier qui est en train d'être appliqué, ce qui peut entraîner une réduction de coûts pour l'utilisateur.

Des renseignements sur les antécédents d'utilisation ont été transmis pour étayer l'emploi du produit LI 700 selon la fourchette demandée de doses quand il est appliqué avec le glyphosate. Il y était indiqué que le produit LI 700 a été utilisé aux États-Unis pendant plus de 40 ans et que son application à une concentration de 0,25 % v/v avec des herbicides contenant du glyphosate est adéquate dans la plupart des conditions.

Le produit LI 700 a déjà été étiqueté pour un emploi avec le Défânant Stage à une concentration de 0,25 % v/v comme l'indique l'étiquette du Défânant Stage.

## **Conclusion**

L'Agence de la réglementation de la lutte antiparasitaire a mené une évaluation de la demande en question et juge que les renseignements fournis sont adéquats pour étayer l'emploi du produit LI 700 dans un rapport volumique de 0,25 à 0,5 % v/v quand il est mélangé en cuve avec du glyphosate et dans un rapport volumique de de 0,25 % v/v quand il est appliqué avec le Défânant Stage.

## Références

### Liste des études et des renseignements présentés par le titulaire

#### Évaluation de la valeur

<b>Numéro de document de l'ARLA</b>	<b>Titre</b>
2665577	2016, Use History Form, DACO: 10.1, 10.2.3.1, 10.2.3.2, 10.2.3.4, 10.3.1, 10.3.2

ISSN : 1911-8015

**8 Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2016**

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.